

Football/Assemblée générale de la Fédération internationale des footballeurs professionnels

La Fifpro en conclave à Libreville

PSNB

Libreville/Gabon

LE ministre gabonais délégué aux sports, Arsène Edouard Nkoghe, a procédé, hier à Libreville, à l'ouverture du Congrès de la Fédération internationale des footballeurs professionnels (Fifpro). En présence, entre autres, des membres de ladite structure sportive venus des autres pays du continent (Botswana, Ghana, RDC, Zambie, Egypte, Maroc, Namibie, Kenya, Côte-d'Ivoire, Zimbabwe et Afrique du Sud). Et, bien sûr, de celle de l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG), représentée par son président, Rémy Ebanéga. Le membre du gouvernement a salué l'initiative et encouragé les participants, voyant surtout en cette rencontre une source d'inspiration pour cette discipline sportive au plan local. Pendant deux jours, les délégués vont élaborer de nouvelles stratégies pour les conditions de travail, redéfinir les termes des contrats de travail, revoir la protection sociale à l'effet de faire rayonner le football dans le continent africain.

Le président de la Fifpro-



Photo : Prosper Sax Nzè Bekalé

Le ministre gabonais délégué aux sports, Arsène Edouard Nkoghe (à gauche) recevant un présent des mains de Gérémi Ndjitap.



Photo : Prosper Sax Nzè Bekalé

Le président de l'ANFPG, Rémy Ebanéga a souhaité la bienvenue à ses pairs à l'ouverture hier des travaux de la Fifpro-division Afrique.

dre leurs voix autrement, afin qu'ils participent pleinement à la construction d'un football moderne. " Nous avons vécu dans certains pays - notamment le Gabon, le Cameroun et l'Afrique du Sud -, des situations similaires qui s'attaquent aux salariés, des joueurs dont le métier est de jouer au football. Ils n'ont fait que réclamer ce qui leur était dû, comme n'importe quel travailleur", a fait remarquer Ndjitap. Lequel, tout en reconnaissant que le statut de footballeur n'est pas valablement reconnu, estime que cela doit cesser.

division Afrique, le Camerounais Gérémi Ndjitap a rappelé dans son intervention que depuis leur merveilleux Congrès au Zimbabwe, l'an dernier, il s'en est passé des choses au sein de leur division, devenue plus forte que jamais. " La Caf a montré l'exemple, en donnant sa confiance aux joueurs, décidée à s'appuyer sur leurs compétences, leurs connaissances, leurs expériences pour construire le football africain de demain," a-t-il souligné. L'orateur a, par ailleurs, précisé que cela signifie qu'au niveau national, les portes s'ouvrent pour donner aux joueurs et à leurs représentants la possibilité de faire enten-



Photo : Prosper Sax Nzè Bekalé

Les membres de la Fifpro-division Afrique posant pour la postérité après l'ouverture du Congrès hier.

Bon à savoir

Boxe

Programme de la 13e journée du championnat interclubs de boxe qu'organise la Ligue de l'Estuaire. Samedi prochain à la salle nationale sise au boulevard Bessieux :

- B.C Etoile/B.C Secu
- B.C GR/B.C Academy
- B.C A.B.P.G/B.C Ighaba
- B.C Gladiator/B.C Manga
- B.C Mikamou/B.C Johnson Okoumé
- B.C 105/B.C Phœnix

Exempt : Boxing club Mbulu

Karaté

En prévision de la 28e édition de la Grande nuit des arts martiaux qui aura lieu le vendredi 24 mai 2019 à Libreville, le président du comité d'organisation, Shihan Manvoubi Mombo Wapatcha, convie tous les responsables des différentes disciplines martiales à une grande réunion de travail. Dimanche 14 avril prochain à 10 h 00, au siège de l'Agakado JKA sis à Glass.

MM



CAISSE DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS FAMILIALES DES AGENTS DE L'ETAT

=====

Communiqué

Le Directeur Général de la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des agents de l'Etat (CPPF) informe les retraités et les agents de l'Etat en activité que conformément à la loi n°007/2017 du 9 août 2017 « fixant le régime des prestations familiales et sociales applicables aux agents de l'Etat et leurs ayants droits », que la campagne de collecte des certificats de scolarité pour le paiement de l'allocation de rentrée scolaire 2019-2020, a débuté le 28 mars 2019.

A cet effet, il est demandé à tous les agents de l'Etat (actifs et retraités) de télécharger le formulaire de certificat de scolarité sur le site internet www.cppf.ga ou de le retirer auprès des Directeurs Centraux des Ressources Humaines (DCRH) ou des Directeurs Provinciaux des Ressources Humaines (DPRH), afin de le renseigner, le faire valider par le responsable de l'établissement de l'enfant et le retourner pour :

- les agents de l'Etat en activité à l'Estuaire, auprès des DCRH ;
- les agents en activité et les retraités de l'Etat à l'intérieur du pays, auprès des DPRH ;
- les retraités de l'Etat résidant dans la province de l'Estuaire, auprès de la Délégation Provinciale (CPPF), sise à l'ancienne Trésorerie Provinciale de l'Estuaire (derrière le Ministère de la Fonction Publique) ;
- les agents en activité et les retraités de l'Etat résidant à l'étranger, par courriel à l'adresse contact@cppf.ga.

La date limite de dépôt est fixée au 30 juin 2019. Passé ce délai, aucun certificat de scolarité ne sera accepté.

La CPPF reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fait à Libreville, le 09 AVR. 2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Sorel ONGOLLO

Caisse des pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'Etat
 Votre Caisse de référence
 BP: 3932 - Libreville - Tél: (+241) 04 62 52 19/ 01 73 07 65 - Mail: contact@cppf.ga